

AMIENS

11, 12 et 13 octobre 2006

Amphithéâtre Michel FIGLARZ

**Pôle Scientifique Saint Leu
Bâtiment des Minimes
2, rue E. Fontaine**

Colloque international organisé par le **Curapp** (UMR 6054, CNRS-UPJV) avec le soutien de **Triangle** (UMR 5206, CNRS-ENS-LSH/U.Lyon2/IEP-Lyon) et du **GRAID** (IS-ULB)

***Cent ans après la “Charte d'Amiens” :
la notion d'indépendance syndicale face à la
transformation des pouvoirs***

À l'occasion du centenaire de la Charte d'Amiens, ce colloque se propose de ré-explore la notion d'indépendance syndicale à la lumière des transformations des formes, des lieux et des modalités du pouvoir. De la formulation de l'exigence d'indépendance syndicale dans la «Charte» d'Amiens et de son influence sur le syndicalisme révolutionnaire découle une conception très orientée sur le rejet du lien partisan. Or, cette assimilation du «politique» à la seule sphère partisane est loin d'épuiser la question de la porosité des structures syndicales face aux différents lieux de pouvoir et d'élaboration des normes sociales dominantes. La question d'une autonomie par rapport aux institutions locales, nationales et internationales, aux «pourvoyeurs» de financements, mais aussi par rapport aux catégories d'analyse forgées dans les réseaux d'expertise renvoie aussi à un échec de dépendances complexes et plus ou moins maîtrisées. Ces questions feront l'objet de débats permettant la confrontation des points de vue.

Responsables scientifiques : Sophie Bérout, Corinne Gobin, Josette Lefèvre

Organisation : Josette Lefèvre

Responsables administratifs : Franck Krawczyk, Corinne Robinson

Renseignements :

CURAPP – UMR 6054 CNRS-UPJV

Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie

<http://www.u-picardie.fr/labo/curapp>

MERCREDI 11 OCTOBRE

Accueil à partir de 9 heures au Pôle Scientifique Saint Leu, *Bâtiment des Minimes*, 2 rue E. Fontaine

9h45 Ouverture du colloque par

Georges Fauré, Président de l'Université de Picardie Jules Verne

Benoît Mercuzot, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

Frédéric Lebaron, Directeur du Curapp

Sophie Bérout (Lyon 2, Triangle), **Corinne Gobin** (FNRS, ULB), **Josette Lefèvre** (CNRS, Curapp),

Responsables scientifiques du colloque

10h15 Session introductive

Le problème de l'indépendance syndicale

Président : **Frédéric Lebaron** (UPJV, Curapp)

La question de l'indépendance dans le syndicalisme français : repères historiques et éléments de problématisation

Sophie Bérout (Lyon 2, Triangle), **René Mouriaux** (Directeur de recherche honoraire, FNSP)

L'Euro-syndicalisme : la reformulation du problème de l'indépendance

Corinne Gobin (FNRS, ULB)

Le syndicalisme international : une dépendance structurelle ?

Jean-Marie Pernot (IRES)

Des différentes manières de voir l'indépendance syndicale et de leurs conséquences sur sa problématisation

Mona-Josée Gagnon (Université de Montréal)

13h30 Session 2

Espace syndical / Espace partisan : interroger la production des frontières

Présidente : **Pascale Laborier** (Directrice du Centre Marc Bloch, Berlin)

Rapporteur : **Michel Offerlé** (Université de Paris 1)

La notion d'indépendance syndicale dans l'incorporation des rôles militants à la CGT-FO : entre indifférentisme politique et politisation critique

Karel Yon (Lille 2, CRPS)

Ambiguïtés de l'indépendance syndicale dans une municipalité de gauche. Opposition de la Cgt au 'parti frère'

Alexandra Garabige (LISE-CNAM-CNRS)

Militant syndical, militant politique. La délicate gestion d'une double identité militante face à la contrainte d'indépendance

Laurent Willemez (Université de Poitiers, Curapp)

La reformulation du discours sur le champ syndical au sein du PS et du PCF (1995-2005)

Denis Barbet (IEP de Lyon, Triangle), **Sophie Bérout** (Lyon 2, Triangle)

Pratiques et représentations de l'indépendance syndicale dans la FEN, 1944-1959

Laurent Frajerman (CRESC, Paris 13)

17h00 Session 3

Syndicats et ONG : un renforcement paradoxal de l'hétéronomie globale ?

Présidente : **Sabine Rozier** (UPJV, Curapp)

Rapporteur : **Maximos Aligisakis** (Institut Européen de l'Université de Genève)

Syndicalisme et société civile face aux risques industriels

Patrick Chaskiel (Université Paul Sabatier, CTPS/Lerass)

Le rôle des syndicats dans le mouvement altermondialiste

Francine Mestrum (ULB, GRAID)

Du 'dialogue social' au 'dialogue civil' ? Syndicats et ONG dans le recours à la 'société civile' par la Commission européenne

Hélène Michel (Lille 2, GSPE)

JEUDI 12 OCTOBRE

9h30 Session 4

Déploiement et remise en cause de la démocratie sociale : les risques de l'intégration institutionnelle

Président : **François Buton** (CNRS, Curapp)

Rapporteur : **Antoine Bevort** (CNAM)

La production de la représentativité d'un syndicat. L'exemple de l'Unsa

Benoît Verrier (GSPE-prisme, Strasbourg)

Négocier avec l'État. Les conditions institutionnelles et sociales de l'action des syndicalistes dans l'espace de la négociation sociale

Baptiste Giraud (Paris 1, CRPS)

Entre gestion et contestation. Les syndicats belges et l'assurance chômage

Jean Faniel (Bruxelles, CRISP)

La CGT et la formation professionnelle : quel espace d'autonomie ?

Louis-Marie Barnier (Paris 10, Laboratoire Genre, Travail et Mobilité)

La construction du droit social. Analyse de la position commune du 16 juillet 2001

Laetitia Bonnard-Plancke (UPJV, Ceperisca), **Farid Lekéal** (Lille 2, UMR 8025), **Pierre-Yves Verkindt** (Lille 2, Centre R. Demogue)

L'indépendance syndicale selon FO dans le domaine de la protection sociale, 1982-2000

Valérie Verclytte (IEP Paris)

Traditions syndicales, dynamiques d'institutionnalisation et démocratie industrielle – Sorties de crise en France et en Allemagne

Michèle Dupré (Lyon 2, GLYSI-SAFA), **Olivier Giraud** (CNRS, Centre Marc Bloch), **Michèle Tallard** (CNRS, IRIS), **Catherine Vincent** (IRES)

14h00 Session 5

Les instruments de gestion du rapport salarial : quelle place face à l'État ?

Président : **Jean-Marie Pernot** (IRES)

Rapporteur : **Bernard Friot** (Paris 10, IDHE)

Les syndicats français et la réforme des retraites

Nicolas Castel (Paris 10, IDHE)

Transformations du salaire et du pouvoir syndical dans trois pays continentaux

Bernadette Clasquin (Nancy 2, GREE)

L'indépendance syndicale à l'épreuve des institutions de la négociation nationale interprofessionnelles en France

Jean-Pascal Higelé (Nancy 2, GREE)

16h30 Table ronde avec des représentants syndicaux confédéraux et régionaux

L'indépendance aujourd'hui : définitions, enjeux, portée

La Charte d'Amiens promeut trois objectifs : autonomie ouvrière, grève générale, autogestion. Ce document au destin singulier pose cent ans après son adoption par les congressistes de la CGT de nouvelles questions :

Est-il encore possible d'envisager aujourd'hui la "double besogne" du syndicalisme, celle de "l'oeuvre revendicatrice quotidienne", celle de "l'émancipation intégrale"?

Comment des syndicalistes en responsabilité définissent-ils les dimensions de l'indépendance, quels obstacles identifient-ils et comment hiérarchisent-ils ces difficultés?

Comment séparer les enjeux politiques auxquels est confronté le syndicalisme des enjeux partisans?

La table ronde, pluraliste, est conviée à débattre de cette triple interrogation. Elle sera introduite par Josette Lefèvre à partir d'une réflexion sur l'usage du mot *syndicalisme*.

19h00 Réception à l'Hôtel de Ville sur invitation

VENDREDI 13 OCTOBRE

9h30 Session 7

Le syndicalisme européen : point d'appui d'une nouvelle autonomie ou vecteur d'intégration ?

Présidente : **Anne-Catherine Wagner** (Paris 1)

Rapporteuse : **Susan Milner** (University of Bath)

La Fédération de branche européenne : entre dialogue social et coordination des négociations collectives

Anne Dufresne (Paris 10/ULB, Observatoire social européen)

Exister comme un acteur politique européen autonome : les stratégies protestataires de la Fédération européenne des salariés du Transport

Nadia Hilal (IEP Paris)

Les syndicalismes canadien et québécois : outils de réflexion pour l'Europe syndicale?

Thomas Collombat (Carleton University, Canada)

11h15 Session 8

Le rapport aux médias : une dépendance maîtrisée ?

Président : **François Rangeon** (UPJV, Curapp)

Rapporteur : **Julien Duval** (CNRS, CSE)

L'indépendance syndicale dans la société de l'information et de la connaissance : l'appropriation d'Internet par les organisations syndicales

Laurence Favier (Université de Bourgogne, CRIS)

La Confédération paysanne : un syndicalisme 'sous influence'

Gaël Franquemagne (CERVL-IEP Bordeaux)

Les médias, ressource décisive pour un syndicat minoritaire. L'exemple de la Confédération paysanne

Jean-Philippe Martin (Lyon 2, Laboratoire d'études rurales)

14h00 Session 9

Quelle possibilité d'indépendance face au pouvoir économique ?

Président : **Pierre Verjans** (ABSP-CF)

Rapporteur : **Steve Jefferys** (London Metropolitan University)

Relation d'emploi dans les centres d'appels : entre volonté politique et actions syndicales

Mathieu Béraud, Thierry Colin, Benoît Grasser (Nancy 2, GREE)

Les organisations syndicales face à la globalisation

Sylvie Contrepois (Laboratoire Genre, Travail et Mobilité), **Steve Jefferys** (London Metropolitan University)

L'indépendance syndicale dans la société de l'information et de la connaissance : les enseignements des contentieux opposant les syndicats et les employeurs sur l'utilisation d'Internet

Joël Mekhantar (UPJV, Curapp)

L'héritage du mouvement renardiste dans les stratégies économiques du mouvement syndical socialiste belge

Pierre Tilly (Institut d'études européennes, UCL)

16h00 Session 10

Rapport au politique et projet de transformation sociale.

Président : **Alain Maillard** (UPJV, Cefress)

Rapporteur : **René Mouriaux** (Directeur de recherche honoraire, FNSP)

La question de l'indépendance dans le mouvement syndical étudiant

Robi Morder (Université de Reims, Germe)

De la Charte d'Amiens à l'appel pour l'autonomie du mouvement social

Thierry Renard (Syndicaliste)

Un projet de transformation sociale : une actualité de la CGT de 1906 ?

Pierre Cours-Salies (Paris 8)

Syndicalisme et institutions : quelle pertinence des anciennes questions ?

Stephen Bouquin (UPJV, Laboratoire Georges Friedman)

Le dilemme du syndicalisme face au principe d'indépendance : Forme sociale indigène ou acteur institutionnellement légitimé ?

Patrick Rozenblatt (Institut d'Études du Travail de Lyon 2)

Ordre du jour lu par Victor Griffuelhes le 13 octobre 1906 (séance du matin)

«Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT.

La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat...;

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière;

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.;

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale;

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait de tous les travailleurs quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat;

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors;

En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté, la transformation sociale.»

Pour l'organisation de ce colloque le CURAPP a reçu le soutien financier de :

**Triangle (UMR 5206, CNRS-ENS-LSH/U.Lyon 2/IEP-Lyon),
Conseil Scientifique de l'Université de Picardie Jules Verne,
Faculté de Droit et de Science Politique de l'UPJV, Centre
National de la Recherche Scientifique, Association Belge de
Science Politique de la Communauté française, Institut de
Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, Conseil Régional de
Picardie, Conseil Général de la Somme, Amiens Métropole, et le
concours de la Ville d'Amiens**

Contacts scientifiques

Sophie Bérout, UMR 5206 Triangle, ENS-LSH
15, Parvis René Descartes, 69007 Lyon
sophie.beroud@univ-lyon2.fr
Tél. : 04 78 27 40 96

Corinne Gobin, GRAID - Institut de Sociologie
44, Avenue Jeanne, 1050 Bruxelles
cogobin@ulb.ac.be
Tél. : 00 32 2 650 49 15

Josette Lefèvre, UMR 6054 CURAPP
PUC, 10, Placette Lafleur, 80027 Amiens Cedex
josette.lefevre@u-picardie.fr
Tél. : 03 22 82 68 46

BULLETIN D'INSCRIPTION* à retourner avant le **30 septembre 2006**

Cent ans après la Charte d'Amiens : la notion d'indépendance syndicale face à la transformation des pouvoirs

Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 octobre 2006 Pôle Scientifique Saint Leu, Bâtiment des Minimés, 2, rue E. Fontaine, Amphithéâtre Michel FIGLARZ

Nom	Prénom
Titre et fonction	
Organisme	
Adresse	
Code postal	Ville
Tél.	Adresse électronique
Participera au colloque	<input type="checkbox"/> le mercredi 11 octobre 2006
	<input type="checkbox"/> le jeudi 12 octobre 2006
	<input type="checkbox"/> le vendredi 13 octobre 2006

** La participation au colloque est gratuite. Pour l'organisation, l'inscription est obligatoire par courriel ou courrier postal*

Courriel : josette.lefevre@u-picardie.fr

Adresse postale :

Josette Lefèvre
CURAPP UMR 6054 CNRS-UPJV
Faculté de Droit et de Science Politique
Pôle Universitaire Cathédrale
10, Placette Lafleur
80027 Amiens CEDEX